

Bienvenue à Hardinvast !

<http://www.mairiehardinvast.fr>

Dégrèvements suite à pertes de récolte - année 2010

- Actualités -

Secrétariat

Publication le vendredi 20 mai 2011

Fichier PDF créé le mardi 20 septembre 2011

Dans le cadre de la procédure exceptionnelle de pertes de récoltes causées par la neige et la sécheresse lors de l'année 2010, l'administration fiscale a prononcé des dégrèvements d'office sur les montants des impositions établies aux noms des propriétaires des parcelles dont la **liste est consultable en Mairie**.

Par ailleurs, en application de l'article L411-24 du Code Rural et de la Pêche Maritime, le dégrèvement accordé au propriétaire doit bénéficier au fermier.